

DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

1. Code d'identification unique du produit type :

OCEAN-A ECS

2. Numéro de type, de lot ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

Se reporter à l'étiquette signalétique du produit.

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Système de détection et d'alarme incendie
Partie 2 : Equipement de contrôle et de signalisation.**

4. Nom, raison sociale ou adresse déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**Société Finsecur
62 rue Ernest Renan
92 000 Nanterre
France
www.finsecur.com**

5. Le cas échéants, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

NA

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

EN54-2 :1997+A1 :2006

Afnor certification organisme notifié n°0333 a réalisé selon le système 1, l'inspection initiale du système de contrôle de production en usine, la surveillance, l'évaluation et

DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

l'appréciation permanente du contrôle de la production en usine et a délivré le certificat de conformité du contrôle de la production N° 0333-CPR-075583

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

NA

9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances ¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Performances dans des conditions de feu		
Exigences générales	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Exigences générales concernant les signalisations	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Conditions d'alarme feu.	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Délai de réponse (temps de réponse au feu)		
Réception et traitement des signaux de feu. (Voir également l'annexe C)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Sortie correspondant à la sortie d'alarme feu	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Temporisation des sorties.	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Option avec exigence.	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Confirmation d'alarme feu	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Option avec exigences	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Fiabilité fonctionnelle		
Exigences générales	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Exigences générales concernant les signalisations	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Condition de veille	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Conditions d'alarme feu.	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Conditions d'alarme feu.	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Condition de dérangement	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Condition hors service	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Condition essai	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Interface entrée/sortie normalisée	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Exigences de conception supplémentaires pour les équipements de contrôle et de signalisation utilisant un logiciel	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Marquage	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, Résistance a la température.		
Froid (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Durabilité de la fiabilité fonctionnelle, Résistance aux vibrations.		
Impact (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Vibrations sinusoïdales (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Vibrations sinusoïdales (essai d'endurance)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006

DECLARATION DES PERFORMANCES

Déclarations des performances établies suivant le Règlement Produits de construction (UE)
N°305/2011

Durabilité de la fiabilité fonctionnelle		
Stabilité électrique		
Décharges électrostatiques (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Perturbations électromagnétiques rayonnées (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Transitoires rapides de tension en sables (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2:1997 + A1 :2006
Surtension lentes à haute énergie (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Chutes et interruptions de la tension principale (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Variation de la tension d'alimentation (essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Durabilité de la fiabilité de fonctionnelle :		
Résistance à l'humidité.		
Chaleur humide continue (Essai fonctionnel)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006
Chaleur humide continue (essai d'endurance)	Conforme	EN54-2 :1997 + A1 :2006

1) « non applicable » pour les produits pour lesquels l'exigence ne s'applique pas

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarée indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé par le fabricant et en son nom par :

Jean-François Duhamel
Responsable Certification

A Nanterre, le 22 février 2022.

FINSECUR
62 rue Ernest Renan
92000 NANTERRE
Tél. : 01 41 37 91 91
Fax : 01 41 37 92 01
Siret : 350 589 396 00 141 - APE 2630Z